

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

BUDGET SCOLAIRE – DM n° 1 – Ouverture Crédits Opération 137 – Bâtiments Haut Conflent

Séance du 24 octobre 2022 Dûment convoqué le 18 octobre 2022

En l'an 2022, le lundi 24 octobre 2022 à 18 heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis en séance publique, sous la présidence de M. Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes.

Présents (23) : J-P ASTRUCH, P. BATAILLE, H. BAUDET, M. BLANC, A. BOUSQUET, P. CAMPS, C. COLOMER, J. CORDELETTE, M. GARCIA, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, A. HUG, J.-L. LACUBE, P.-L. LE TOAN-BARES, A. LUNEAU, D. MARIN, S. POLATO, M. POUDADE, S. PRUDENTOS, M. SANTANACH, A. TAHOCES, S. VAILLS, G. VICENS.

Absents (8): P. BLANQUE, C. DELIAS, F. DESCLAUX, C. NOLIN, F. OMAHSAN, S. PONSA, M. RIFF, P. RIU.

Pouvoirs (5) : J.-L. DEMELIN (à P.-L. LE TOAN-BARES), C. LANDRIEU (P. CAMPS), J.-D. LAPORTE (à M. POUDADE), F. MARTIN (à M. BLANC), P. PETITQUEUX (à P. BATAILLE).

Secrétaire de séance : Marcel BLANC.

Acte n°: CCPC-2022297-18

Rapport

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le budget annexe Scolaire, Jeunesse et Petite Enfance ;

CONSIDERANT que la Communauté De Communes a la Compétence Scolaire, Jeunesse et Petite Enfance depuis le 01 Février 2017 ;

CONSIDERANT la nécessité de créer une opération Bâtiments Haut Conflent qui englobera toutes les dépenses d'investissement pour les tous les bâtiments de la CC Pyrénées Catalanes en Haut-Conflent ;

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Il est proposé au conseil communautaire :

De créer, sur le budget scolaire, l'opération 137 – Bâtiments Haut Conflent - et de procéder à une ouverture de crédits d'investissement de 20 000 € par la diminution des crédits portés à l'opération d'investissement 132 – Pôle Petite Enfance à Matemale de 20 000 €.

Accusé de réception en préfecture 066-246600464-20221024-2022297-18-DE Date de réception préfecture : 26/10/2022

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide (à l'unanimité) :

De créer, sur le budget scolaire, l'opération 137 – Bâtiments Haut Conflent - et de procéder à une ouverture de crédits d'investissement de 20 000 € par la diminution des crédits portés à l'opération d'investissement 132 – Pôle Petite Enfance à Matemale de 20 000 €.

D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens.

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Affiché le :

Transmis en sous-préfecture le

Document exécutoire à compter du

Le Président, Pierre BATAILLE

La Quilla

66210 LA LLACONNE 04.68.04.49.86

Accusé de réception en préfecture 066-246600464-20221024-2022297-18-DE Date de réception préfecture : 26/10/2022